LE PETIT TREGONNOIS

Lettre d'information municipale

Juillet 2018

Edito :

Le 6 mars 2018, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de me nommer maire de notre commune afin de succéder à Jean-Luc Picaud.

Je suis touchée par la confiance qu'ils m'ont accordée. Le mandat de maire est une lourde responsabilité, souvent élargie au-delà de nos moyens, mais j'ai une grande confiance en l'honnêteté des gens et dans le civisme de chacun. Trégonnoise depuis 5 ans, adjointe depuis 4 ans, je suis très attachée à notre commune et compte bien poursuivre le travail effectué depuis le début de notre mandat.

Lors du conseil les adjoints ont été nommés comme suit :
1er adjoint M Didier Guillou : urbanisme et vie locale
2ème Adjoint M Ludovic Jourden : voirie et réseaux
3ème adjointe Mme Stéphanie Caradec-Bocher : sanitaire et social, information, gestion salle des fêtes
conseillère déléguée aux affaires scolaires : Mme Aurore Steunou

Comme vous pouvez le constater tous les jours, les travaux du bourg vont « bon train ». L'enfouissement des réseaux est terminé ainsi que les eaux pluviales. Avec la mise en place des bordures, un nouveau bourg se dessine, qui rendra plus agréable à vivre encore notre commune. Cet aménagement devrait apporter plus d'attractivité et surtout plus de sécurité.
Nous n'avons qu'un but : **Continuer à bien vivre ensemble**
Passez un bel été !

Le maire

Sommaire :

- Page 1 : Edito
- Page 2 : Infos pratiques
- Pages 3/4 : Budget
- Pages 5 : Environnement
- Page 6 : Travaux
- Pages 7 : Infos pratiques
- Page 8 : Agglo GP3A
- Page 9 : VIP
- Page 10 : Associations
- Page 11 : Ecole

Coordonnées

Mairie de Trégonneau
Place du Bourg
22200 Trégonneau
Tél fixe / fax : 02.96.43.25.18
Portable: 06.02.04.85.35
Courriel: mairie.tregonneau@wanadoo.fr
Site internet: www.mairie-tregonneau.fr

Horaires

Lundi, jeudi et vendredi: de 8 h 45 à 15 h 30
Mardi: de 8 h 45 à 12 h
Samedi: de 9 h à 12 h

Horaires d'été :
Fermé du 09 au 23 juillet
Permanence de 9h à 12h les mardi 24 et vendredi 27
mardi 31/07 et vendredi 3 août
Fermé les 13 et 14 août
A partir du 06/08 au 31/08 : ouverture le matin (fermé les mercredi et samedi)

Christine, notre secrétaire de mairie est de retour depuis février

Tarifs municipaux

Traitement documents en mairie :
Photocopie : 0,15 € la page format A4
Envoi par courriel : 1 € le document

Scolaire :

Cantine : 2,80 € le repas.
Garderie: 1,20 € l'heure (payable au 1/4h) - 1,20 € le 1/4h après 18h30 (retard) - 0,80 € le goûter.
A venir : le prélèvement automatique sera proposé à partir de septembre, les parents seront informés de la procédure à suivre.

Salle des fêtes :

Nature de la location	Locaux	Extérieurs
Apéritif, café enterrement	60 €	100 €
Repas sans cuisine	120 €	230 €
Repas avec cuisine	140 €	250 €
Bal	200 €	200 €

Concessions cimetière :

Tombe :
15 ans : 80€
30 ans : 130€

Columbarium :
Cavurne 15 ans : 200 €
Case 15 ans : 300 €

BUDGET

Bilan 2017

Dépenses et recettes de fonctionnement 2017

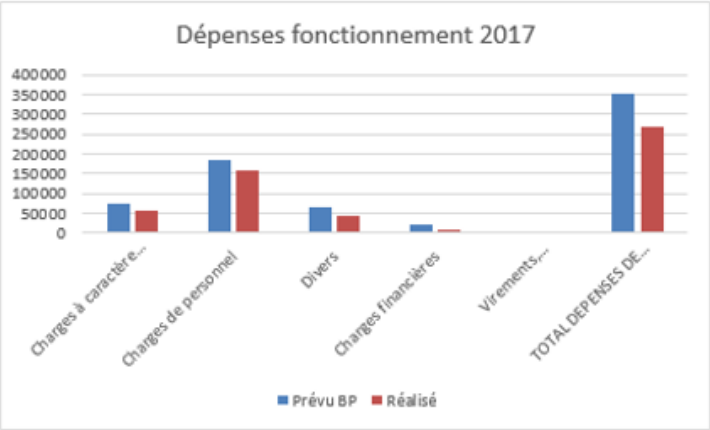

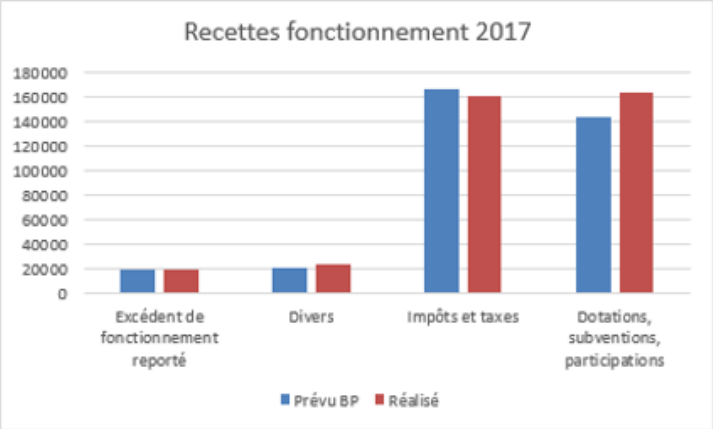

Dépenses et recettes d'investissement

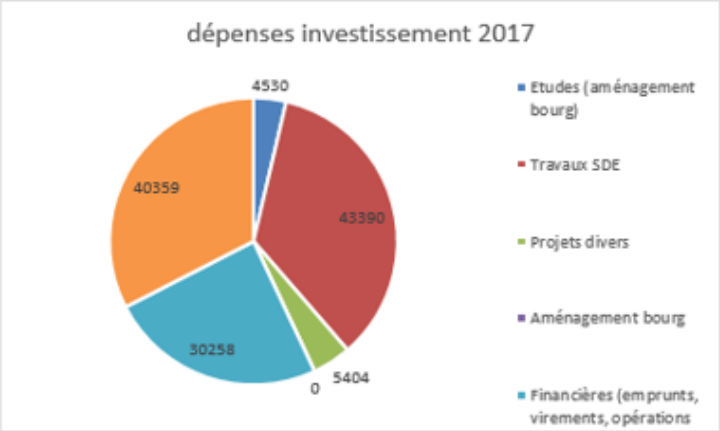

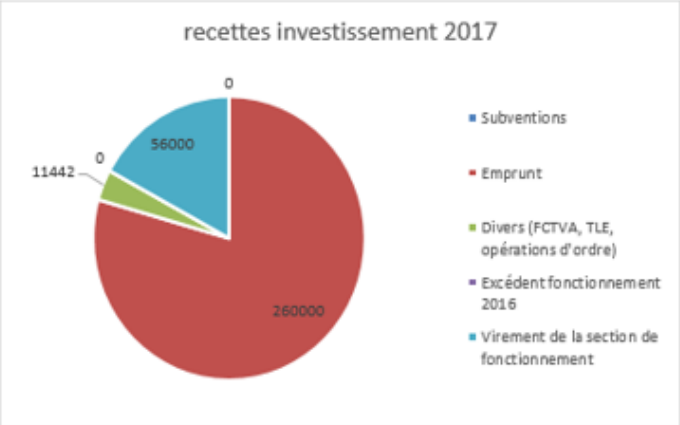

SOLDE FONCTIONNEMENT 2017	**102076**
SOLDE INVESTISSEMENT 2017	**203501**

A noter :

- L'excédent de fonctionnement est à un niveau très satisfaisant
- L'excédent d'investissement est dû au fait que nous avons effectué l'emprunt mais pas commencé les travaux

Budget 2018

Les ***102076€ d'excédent*** de fonctionnement 2017 sont affectés de la manière suivante :

- 99551€ affectés à l'investissement 2018
- 2484€ affectés à la section fonctionnement 2018
- 40€ affectés au déficit du CCAS pour clôture

Les taux d'imposition restent inchangés.

Diagrammes synthétiques prévisionnels des dépenses et des recettes 2018 :

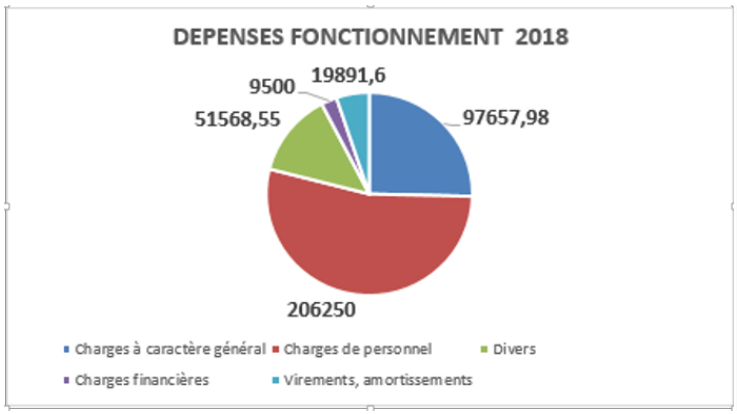

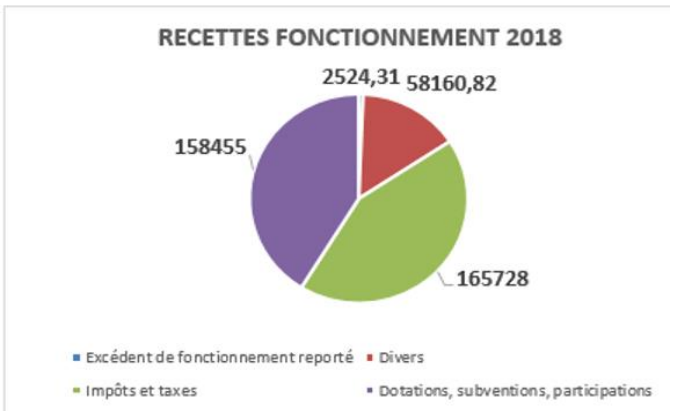

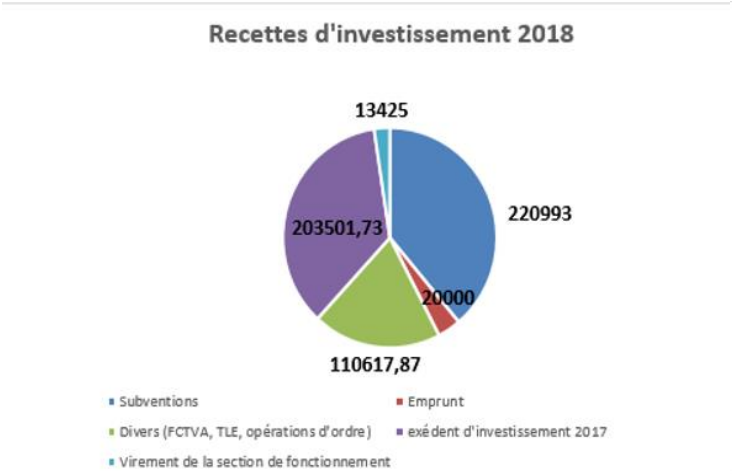

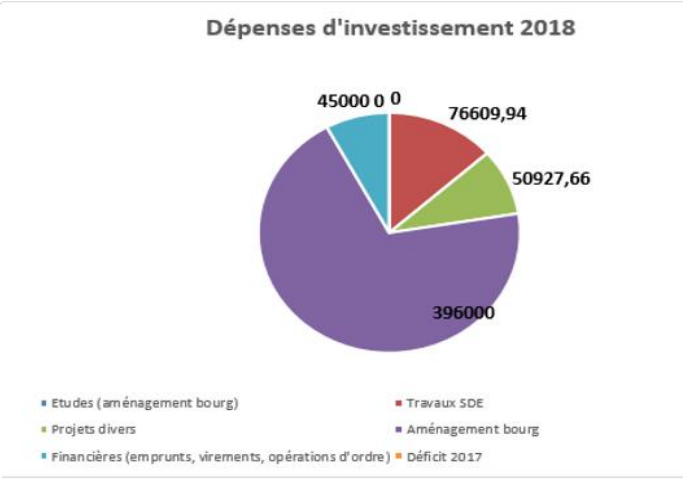

Liste des projets d'investissement pour 2018:

- Aménagement du bourg : 396 000€
- Effacement des réseaux : 71 610€
- Nouvelle signalétique (mairie/école/SDF) : 2232€
- Peinture intérieure Mairie : 4330€
- Décors de Noël (nouveaux candélabres) : 3000€
- Projet école numérique : 9240€ (subvention de 50%)

L'aménagement du bourg (réseaux, voirie, aménagement) étant un projet d'un niveau financier très important, nous avons fait un emprunt .

ENVIRONNEMENT

Le frelon asiatique

Si vous repérez un nid près de chez vous :

Ne vous aventurez en aucun cas à le rechercher, **encore moins à tenter de le détruire**, le danger de se faire piquer est trop grand : une seule piqûre peut entraîner un grave choc anaphylactique chez une personne allergique.

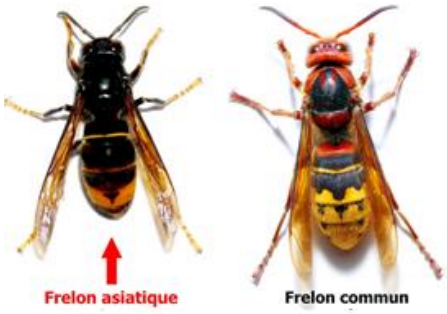

La commune de Trégonneau s'engage à prendre à sa charge :

- *La destruction des nids sur le domaine public*
- *Les interventions sur le domaine privé : après votre accord et passage d'un élu de la mairie (pour constater et authentifier le nid de frelons), le nom d'une entreprise agréée vous sera fournie afin de programmer un RDV pour destruction du nid*

Aucune participation financière pour le propriétaire : GP3A finance 20 € pour un nid primaire ou 40€ pour un nid secondaire, le reste à charge est pour la commune

Gare aux tiques !

COMMENT RECONNAITRE UNE TIQUE ?

Pas plus grosse qu'une tête d'épingle (1mm), pour les plus petits spécimens, la tique peut atteindre 1 cm une fois son festin sanguin accompli.

© La République des Pyrénées

En y regardant de près vous pourrez voir un petit point noir sur votre corps (bras, jambe) mais les tiques apprécient aussi particulièrement l'arrière des genoux, des oreilles, l'aine et le cuir chevelu.

La forêt constitue un habitat riche en diversité animale et végétale. Certains petits insectes, quasiment invisibles à l'œil nu, doivent attirer l'attention des promeneurs : LES TIQUES !

OÙ SE TROUVENT LES TIQUES ?

- Dans les bois, les forêts, les prairies, et même nos jardins.
- Dans les zones ombragées et légèrement humides.

QUAND SONT-ELLES ACTIVES ?

- D'avril à novembre.

PIQUENT-ELLES L'HOMME ?

- Oui, tout comme l'animal.

POURQUOI ?

- Elles ont besoin de sang pour se nourrir.

QUELS SONT LES RISQUES ?

- Elles peuvent transmettre des maladies graves (dont la maladie de Lyme).

QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE AFIN D'ÉVITER LES PIQÛRES DE TIQUE ?

AVANT LA PROMENADE

La 1ère précaution est de se promener avec des VÊTEMENTS LONGS (pantalon, t-shirt à manches longues, chaussettes) pour éviter d'exposer sa peau dans les zones à risques.

PENDANT LA PROMENADE

Empruntez au maximum les SENTIERS DÉDIÉS et donner la consigne aux enfants de NE PAS SE ROULER DANS L'HERBE.

AU RETOUR DE LA PROMENADE

Même si vous portiez des vêtements longs : INSPECTEZ-VOUS MINUTIEUSEMENT LE CORPS (cuir chevelu également). Le port de vêtements clairs facilitera le repérage des tiques.

À NOTER

- Une piqûre de tique est indolore.
- Toutes les tiques ne transmettent pas la maladie de Lyme.

COMMENT RETIRER UNE TIQUE ACCROCHÉE À LA PEAU ?

Si vous avez été piqué, pas de panique ! Enlevez immédiatement la tique au retour de promenade à l'aide d'un TIRE-TIQUES (vendu en pharmacie). Il y a ainsi très peu de risque d'être contaminé par la piqûre.

1. Utilisez le tire-tiques comme précisé dans l'image ci-dessous :

① ② ③

© HBD

2. Désinfectez la zone de piqûre après avoir retiré la tique.

QUELLE VIGILANCE APRÈS UNE PIQÛRE DE TIQUE ?

1. Surveillez la zone de piqûre et assurez-vous qu'aucune rougeur n'apparaît à cet endroit (vous pouvez entourer la zone avec un stylo et prendre une photo).
2. Surveillez l'apparition d'autres symptômes : maux de tête, fatigue, fièvre.
3. Dans ce cas, consultez votre médecin en lui signalant votre piqûre par une tique.

Aménagement du bourg

Après un hiver dédié à l'enfouissement des réseaux et à la réfection du réseau d'eaux pluviales, le bourg a enfin pris un nouveau visage.
De nouveaux candélabres à éclairage LED ont été installés, les bordures, les pavages et les murets de pierre ont été réalisés. L'abri bus a a été déplacé, au pignon du P'tit Mammouth une borne de recharge électrique (voiture) a pris place, enfin un éclairage encastré à l'entrée du cimetière a été installé.
Fin juin l'enrobé de la route est venu sonner la fin des gros travaux. A venir : l'enrobé des trottoirs, l'installation de l'aire de jeux et la signalétique.
Nous entrons donc maintenant dans une phase de travaux de finition, le gros des nuisances est derrière nous.
L'aménagement paysager sera réalisé à l'automne, saison plus propice aux plantations.

Infos pratiques

Programme d'été de la MJC

C'EST L'ÉTÉ À LA MJC !!!

mjc du pays de BÉGARD

PROGRAMME DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

DU LUNDI 9 JUILLET AU VENDREDI 17 AOUT

DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE BALORÉ / BÉGARD

INSCRIPTIONS

À PARTIR DU SAMEDI 2 JUIN

9H / 12H et 14H / 16H

puis mardi, jeudi et vendredi >> 16H / 18H

ET mercredi >> 9H / 12H et 16H / 18H

AUCUNE D'INSCRIPTION PAR MAIL OU PAR TÉLÉPHONE

À partir du 9 juillet / inscriptions à l'accueil de loisirs

AU PLUS TARD LE MERCREDI MIDI QUI PRÉCÈDE LA SEMAINE DE VACANCES DE LA VENUE DE L'ENFANT

Permanences les mardis et jeudis / 16h à 18h

Ecole Baloré 22140 BEGARD / 02 96 45 29 74

Passé ces délais, en cas d'absence pour maladie, remboursement possible, uniquement sur présentation d'un justificatif médical, à déposer au bureau d'accueil au plus tard la semaine suivant l'évènement.

Retrouvez le programme complet sur le site de la MJC http://mjcpaysdebegard.pagesperso-orange.fr/
Ou sur le site de la commune de Trégonneau http://mairie-tregonneau.fr/

Agglo GP3A

Mutuelle complémentaire santé

GP3A, Leff Armor communauté et l'île de Bréhat ont signé un partenariat avec l'Association Actiom pour la mise en place d'une complémentaire santé négociée.

L'objectif : l'amélioration de l'accès aux soins pour tous, le renforcement du pouvoir d'achat des habitants et la solidarité.

Actiom a négocié un partenariat avec 4 mutuelles qui proposent chacune 3 offres de paniers soins différentes. Au total, ce sont 12 offres différentes. Les habitants du Pays devront contacter l'association au 05 64 10 00 48 (prix d'un appel local) pour prendre un RDV et étudier leur situation.

Des permanences se tiendront trimestriellement sur les pôles de proximité du territoire.

AXÉO, mobilités en toute liberté sur l'Agglomération !

A **partir du samedi 30 juin 2018,** GP3A lance le service de transport à la demande AXÉO sur son territoire. Il remplace les services de transport à la demande actuellement (Trans Bro Bear pour le secteur de Bégard), et tend à harmoniser les conditions d'accès et de fonctionnement.
Les services de transports Axéobus, Axéophone et Axéoplus existants sur l'ex Communauté de Communes de Guingamp restent quant à eux inchangés pour l'instant.

2€ par trajet, 4€ l'aller-retour
AXÉO est organisé en 6 zones correspondant aux bassins de vie de Bégard, Belle-Isle en Terre, Bourbriac, Callac, Paimpol et Pontrieux.
Après réservation auprès de la centrale de réservation la veille avant midi, un véhicule vient chercher l'usager au point d'arrêt le plus proche de son domicile (défini lors de l'appel). Il le transporte jusqu'à la ville centre ou la gare (correspondance avec le TER possible) de la zone dont sa commune dépend.
AXÉO fonctionne toute l'année les jours de marché, les mercredis et samedis sur la base d'un aller-retour soit le matin, soit l'après-midi selon les zones et les horaires définis. Coût du service : 2€ le trajet / 4€ l'aller-retour.

Un transport de proximité
L'objectif d'AXÉO est d'assurer **un service de transport de proximité public et collectif**. Il est donc **ouvert à tous** y compris aux personnes à mobilité réduite et peut être utilisé pour des déplacements variés (courses, rendez-vous, loisirs…).

Vers un service unique
Depuis le 1er janvier 2017, GP3A est autorité organisatrice de la Mobilité sur son territoire.
Dans ce cadre, le lancement de ce service correspond à une phase transitoire en attendant la mise en œuvre, d'ici septembre 2022, d'un véritable réseau de mobilité unique et structuré à l'échelle de toutes les communes du territoire de l'Agglomération.

Les réservations pour ce nouveau service seront possibles à partir du mardi 26 juin 2018 et pourront se faire par téléphone au 02 96 92 93 43 ou par mail à tadaxeo@orange.fr.

VIP

Anouk LABARRE, graine de championne !

Anouk Labarre est une jeune championne, à 12 ans, elle pratique le twirling depuis déjà 5 ans dans le club des Steredenn d'Armor à Ploumagoar.
Le twirling est une discipline sportive qui associe la manipulation d'un bâton, de la gymnastique et de la danse. C'est un sport physique et artistique. Il se pratique de 2 façons soit en danse pompons, en groupe ou en danse bâtons, en solo, duo, ou en équipe.

Anouk a participé au championnat de Bretagne en Avril 2018 en effectuant plusieurs danses dans lesquelles elle a fini sur le podium plusieurs fois avec son équipe.

En duo danse bâton, elle est vice-championne de Bretagne. Et en solo pour la pratique du bâton elle est 8ème de Bretagne.

En Mai 2018, elle a participé au championnat de France NBTA, plusieurs danses ont été récompensées, elle a fini 5ème en danse pompons junior. Lors de ce championnat 1073 athlètes ont participé.

Encore bravo Anouk !!

Jean LE QUERE, notre doyen s'en est allé

Fin avril, la commune a perdu son doyen, Jean Le Quéré. Agé de 90 ans, il vivait à son domicile de Clantin avec son fils Serge.

Né à Squiffiec le 1er février 1928, il commence sa carrière très jeune en travaillant dans les fermes. Il sera ensuite maçon jusqu'à sa retraite en 1984.

De son union en 1955 avec Marie-Thérèse, naitront 4 garçons, 7 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Il était une figure bien connue des uns et des autres grâce à ses deux passions : la chasse et les boules. Jean était le plus vieux chasseur des Côtes d'Armor avec plus de 74 ans de permis de chasse (il a eu son 1er permis à 17 ans !)

Quand aux boules, impossible d'énumérer le nombre de concours auxquels il a participé… ! Son sourire et sa gentillesse nous manqueront.

L'Amicale laïque :

En cette fin d'année scolaire le bilan est très satisfaisant. Depuis le début d'année plusieurs ventes ont été réalisées : repas tartiflette, sapins de Noël, crêpes et galettes, pizzas, photos de classe…

Les recettes de ces animations ont permis de financer de nombreuses sorties pour les enfants du RPI : spectacle de marionnettes, visite du château de la Roche Jagu et de son jardin, piscine, visite de la briqueterie à Langueux et promenade sur la côte, spectacle de Noël, classe de découverte pour les CE et CM qui partent 4 jours à la « Roche Louzes » à Plérin. Au programme : initiation au poney et découverte du littoral.

De plus, cela a également financé les cadeaux de Noël dans chaque classe et apporté une aide financière aux instituteurs pour l'achat de matériel pédagogique.

La kermesse annuelle a eu lieu le 24 juin au terrain des sports de Trégonneau avec des nouveautés : château gonflable, jeux en bois…Le traditionnel concours de boules, la tombola et bien d'autres animations !

L'Amicale Laïque remercie les parents d'élèves ainsi que les bénévoles pour leur aide et leur engagement tout au long de cette année scolaire. Rendez-vous à la rentrée pour l'assemblée générale de l'amicale !

Bonnes Vacances à tous !

Aurore, Ludivine, Magali, Mathilde, Marina, Sonia et Gaëlle.

Le comité des fêtes:

Le CdF de trégonneau a organisé un tournoi de belote le 10 mars dernier avec 20 équipes formées. Cet événement a été apprécié des joueurs.
Fin avril, les habitants et associations de la commune ont pu bénéficier gratuitement d'un stage "apprentissage crêpes sur galettière". 10 personnes se sont adonnées au maniement de la rozell avec enthousiasme, le tout se terminant par une dégustation des crêpes fraîches et un bon café.
Le week-end de la pentecôte a permis aux boulistes de reprendre la nouvelle saison. Une vingtaine de doublettes se sont affrontées dans la bonne humeur le samedi et le dimanche.
Le comité des fêtes prépare maintenant le pardon de Trégonneau qui aura lieu le 1er week-end de septembre avec concours de boules, repas et feu d'artifice.

Nous nous attaquons également à l'amélioration des équipements des associations avec un projet d'installation de projecteurs LED à la buvette du terrain et un éclairage dans le frigo. Nous allons également acquérir sous peu une plancha à gaz.

L'UST

Les 8,9 et 10 juin dernier l'UST fêtait les 20 ans du regroupement des deux clubs au terrain de foot de Trégonneau. Le vendredi, le concours de boules en semi-nocturne, commençait fort avec 51 doublettes. Le samedi, 36 doublettes étaient en lice. Mais c'est surtout dimanche qu'a eu le lieu le temps fort de cet anniversaire : dans la matinée, match amical entre les anciens joueurs. A midi ce sont près de 170 convives qui ont partagé un repas saucisses frites. Dans l'après-midi les jeux sur piscine ont assuré le spectacle avec le troisième concours de boules.

En cette fin d'année scolaire, quelques nouveautés sont venues embellir la cour de l'école : une marelle a été peinte par le service technique et le comité des fêtes a offert aux enfants de Trégonneau 1 trottinette, un tricycle et un buggy. Un beau cadeau d'une valeur de 500€. A la rentrée la municipalité installera un bac à sable. De quoi réjouir les 44 élèves de l'école.

Pour la rentrée, pas de changement d'horaire. La répartition des classes se fera comme ceci :

Pour Trégonneau :

- Moyennes Sections/ Grandes Sections : Daniel MERGEZ
- CE1/moitié des CE2 : Marion GUILLEMOT

A squiffiec :

- Petites Sections / CP : Mme LE SAINT (en remplacement de Clémentine Desanneaux)
- Moitié des CE2/CM1/CM2 : Jean François DURAND (qui prend la direction du RPI)

Info *Le prélèvement automatique sera proposé pour le règlement de la cantine, certainement à partir d'octobre. Les personnes intéressées peuvent déposer leur RIB en mairie.*

<u>LE P'TIT MAMMOUTH fête ses 20 ans !</u>

C'est le 1er janvier 1998 que Claude GUILLOU a succédé à sa mère, Marie.

Claude s'en souvient encore ce fut Jean-Yves Toinen le 1er client à avoir franchi la porte. Avec Véronique son épouse, qui officie à ses côtés, il a vu passer plusieurs générations, des jeunes qui au fil des années se sont mariés et ont fondé leur foyer.

Le P'tit Mammouth c'est un lieu de rencontre intergénérationnel : jeunes, anciens, chasseurs, boulistes, footballeurs, parents d'élèves…on s'y retrouve autour d'un café ou d'un demi, pour y acheter le journal, ses cigarettes ou sa baguette. Car depuis sa création par Marie Guillou en 1967, le tabac-bar-restaurant-épicerie, reste fidèle à son nom.

En 2007, le p'tit mammouth s'est offert un lifting avec la création d'une nouvelle salle et d'une nouvelle cuisine. En effet le restaurant représente la plus grosse charge de travail avec en semaine les repas ouvriers et le week-end des repas de famille ou associatifs.

Derrière le comptoir, Claude et Véronique contribuent à l'animation de notre petit bourg et au maintien d'un service de proximité. Pour fêter les 20 ans du P'tit Mammouth, rendez-vous les 13, 14 et 15 juillet.

13 juillet	Doublettes à 15h30
	En soirée repas animé par JB et concours de danse Floss
14 juillet	Doublettes à 15h30
15 juillet	Triplettes à 15h30 / 18h30 courses hippiques humoristiques